
**Cosmétiques — Méthodes d'analyse
— Dosage direct des traces de
mercure dans les cosmétiques
par décomposition thermique et
spectrométrie d'absorption atomique
(analyseur de mercure)**

*Cosmetics — Analytical methods — Direct determination of traces
of mercury in cosmetics by thermal decomposition and atomic
absorption spectrometry (mercury analyser)*



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	2
5 Réactifs	2
6 Appareillage et équipement	2
7 Étalonnage	3
7.1 Généralités	3
7.2 Étalons liquides	3
7.3 Étalons solides	4
8 Mode opératoire	5
8.1 Généralités	5
8.2 Préparation des échantillons	5
8.2.1 Recommandations générales	5
8.2.2 Généralités sur les échantillons	5
9 Paramètres de l'instrument	5
10 Contrôle qualité de l'analyse	6
10.1 Généralités	6
10.2 Procédure de contrôle qualité	6
10.2.1 Blancs d'analyse	6
10.2.2 Échantillons de contrôle qualité	6
10.2.3 Réplicats	7
11 Calcul	7
12 Performances de la méthode	7
13 Rapport d'essai	7
Annexe A (informative) Performances de la méthode déterminées par la méthode du profil d'exactitude	8
Annexe B (informative) Résultats de l'essai collaboratif commun aux normes ISO 23674 et ISO 23821	13
Bibliographie	16

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 217, *Cosmétiques*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 392, *Cosmétiques*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le présent document a été élaboré en parallèle avec l'ISO 23821.^[1] C'est la raison pour laquelle un essai interlaboratoires appliquant soit l'une, soit l'autre méthode a été réalisé sur des produits cosmétiques identiques spécialement fabriqués à cet effet, afin de démontrer que les deux méthodes satisfaisaient aux mêmes exigences (voir l'[Annexe B](#)).